

COMPTE-RENDU DE CONSEIL 28 mars 2018

Présents : Mr Claude CAVALLINI, maire, Mr Alexandre MICHALET, adjointe, Mrs Frédéric PANSARD, Pascal COURTOIS , Cyril GRENARD, Jean-Marie DROMARD, Mmes Suzie DECOSTER, Laétitia MICHALET-BUSSOD.

Absent : Mr Alexandre DESBORDES, Mme morgane NIVOT excusée

Secrétaire : Mme Laétitia MICHALET-BUSSOD

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente

Une délibération prise le 27 février 2018 a été omise dans le compte rendu

REVISION DES TAUX D'IMPOSITION DE 2018 :

La taxe d'habitation passe de 7.80% à 8.60%

La taxe foncière bâtie passe de 5% à 5.80%

La taxe foncière non bâtie passe de 19.50% à 20.30%

Ces taux sont approuvés à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2018 :

Le total des dépenses est de 335 569.10€ (parmi les principales : voirie pour 25 000€, entretien véhicule pour 15 500€, charge de personnel pour 53 000€, Frais scolaires RPI pour 25 000€)

Le total des recettes est de 319 286.35€. L'excédent 2017 est de 79 860.16€ (parmi les principales : coupes de bois pour 50 000€, dotation pour 43 000€, impôts pour 100 000€)

Parmi les principales dépenses en investissement, citons : les travaux forestiers pour 29 000€, les véhicules pour 10 000€, les bâtiments pour 10 000€, la voirie pour 10 000€, le matériel pour 5 000€. Le conseil adopte le budget à l'unanimité

DELIBERATION DE REVERSION EXCEDENT EAU A LA HBA :

Suite à la dissolution du budget eau, il convient de reverser l'excédent à la HBA qui a repris la compétence Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2018. Cet excédent est de 35 836.35€, il sera versé sous 4 mandats :

- Redevance pollution domestique pour 4 416.51€
- Redevance modernisation des réseaux pour 1 251.94€,

- Impayés pour 1 791.91€
- Reste : 28 376.19€

Le Conseil donne son accord à l'unanimité

DELIBERATION COTISATION MISSION LOCALE :

Cet organisme qui s'occupe de l'orientation des jeunes jusqu'à 25 ans nous a adressé sa demande de participation pour 2018. Le conseil à l'unanimité accepte de lui verser 150€ pour 2018

NONIMATION D'UN DELEGUE DANS LE CADRE DE LA LOI POUR LA PROTECTION DES DONNEES INFORMATIQUES (RGPD)

A l'unanimité Mme Suzie Decoster est nommée

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES

- Accord à Mr Alexis POHER pour changement de couverture habitation principale à « La Seigne » (de la tôle à la tuile)
- Accord à Mr Raynier Falcand Chemin des Tines pour modification de façades et ouvertures de fenêtres à son habitation
- Accord à Mr Romain PERRIER pour modification de son permis de construire initial (garage)

INFORMATIONS DIVERSES :

- Visite de Mr GALETTI, agent ONF pour affouage en cours : certains affouages n'ont pas été faits. Des courriers seront envoyés aux personnes concernées
- Le bus doit reprendre sa montée au Délivret pour prendre les enfants collégiens et lycéens
- Les enfants rentrant au Jardin d'enfants doivent être à jour de leurs vaccinations pour 2019
- 69 demandes de faites pour la fibre optique, la mairie a fait faire plusieurs devis
- Un devis à l'entreprise SANI CLIM est demandé pour enlever les toilettes des enfants au bâtiment Mairie : 1 400€ HT avec les radiateurs dans l'ancienne bibliothèque de l'école. Visite de la salle
- La mairie recherche un responsable dans la commune pour une étude sur le co-voiturage en relation avec Haut-Bugey Agglomération

Fait à Belleydoux le 17 avril 2018 . Mr Claude CAVALLINI, Maire